



MUNICIPALITÉ D'OKA - OFFRE D'EMPLOI
Journalière spécialisée ou Journalier spécialisé
Poste temporaire - temps plein
Affichage interne et externe

La Municipalité d'Oka est actuellement à la recherche de candidates et candidats pour occuper un (1) poste temporaire à temps plein de journalière spécialisée ou journalier spécialisé pour le service des travaux publics. Faire le choix de s'investir à Oka, c'est opter pour une organisation publique qui a à cœur le service aux citoyens. Joignez-vous à notre équipe dynamique et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité !

Principales responsabilités :

Sous la supervision du directeur des Services techniques, la personne titulaire du poste est principalement tenue, mais sans s'y limiter :

- Entretien le réseau d'aqueduc, incluant le rinçage, la réparation des fuites, la réparation des bornes d'incendie, le dégel d'entrées d'eau et l'ajustement des valves;
- Procéder à des entrées en espace clos;
- Procéder à la réparation du réseau d'égout pluvial et sanitaire;
- Entretien les regards d'égouts;
- Rechercher les fuites;
- Opérer la machinerie lourde (pelle, tracteur, rouleau d'asphalte, etc.);
- Effectuer l'entretien des équipements et de la machinerie;
- Remplacer et installer les ponceaux;
- Effectuer la réfection des trottoirs;
- Réparer l'asphalte;
- Calculer la hauteur des pentes lors de préparation de travaux tels que l'installation d'un pluvial, etc.;
- Participer à l'exécution de l'ensemble des tâches des journaliers;
- Toute autre tâche demandée par son supérieur.

Exigences et expérience requises :

- Posséder un minimum de 3 ans d'expérience dans l'entretien de voirie et des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- Détenir un permis de conduire classe 3 valide et sans restriction;
- Détenir le certificat de qualification de préposée/préposé à l'aqueduc (OPA);
- Savoir se servir du niveau laser;
- S'engager à suivre et à réussir la formation pour devenir pompier à temps partiel;
- Avoir fait un cours de sécurité sur les chantiers de construction serait un atout.

Qualités requises :

- Posséder une habileté diversifiée en travaux manuels;
- Être en bonne condition physique;
- Avoir des connaissances en équipement lourd serait un atout;
- Être autonome, avoir le sens de l'organisation et l'esprit d'équipe;
- Savoir prendre des initiatives.

Conditions salariales :

La rémunération est en fonction de l'échelle salariale en vigueur, soit un poste de classe 5 pour un taux horaire se situant entre 28,92 \$ et 31,15 \$ (taux 2026). Il s'agit d'un poste temporaire à temps plein à raison de 40 heures par semaine. À ce poste il est prévu un horaire de garde, de soir, de nuit et de fin de semaine. Les personnes intéressées et possédant les qualifications ci-haut énumérées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ D'OKA
OFFRE D'EMPLOI – JOURNALIÈRE SPÉCIALISÉE OU JOURNALIER SPÉCIALISÉ
183, RUE DES ANGES
OKA (QUÉBEC) J0N 1E0
COURRIEL : INFO@OKA.CA